CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E205180** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2019

Raison sociale : ALPINE PROPERTY DEVELOPMENTS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/06/2019

Capital : 7 500

124 CHE DU CREUX DU BY
74340 SAMOENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY

Siret : 851 308 155 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8805952

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 42478786 0009

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 42478786 0009

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 0644963548 **Fax :**

Portable : 0644963548

Responsabilité légale :
DAVIES GLENN ROBERT CO-GÉRANT / DAVIES GLENN ROBERT CO-GÉRANT / MORRISSEY NICHOLAS CO-GÉRANT

Site Internet : www.apc74.com

E-mail : info@alpineprodev.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 653 252 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	4	04/06/2026
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	04/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 14:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E205180** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE **10/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2019
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/06/2019
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY

Siret : **851 308 155 00015**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8805952

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 42478786 0009

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 42478786 0009

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **ALPINE PROPERTY DEVELOPMENTS**

124 CHE DU CREUX DU BY
74340 SAMOENS

Téléphone : 0644963548 **Fax :**
Portable : 0644963548

Site Internet : www.apc74.com
E-mail : info@alpineprodev.com

Responsabilité légale :
DAVIES GLENN ROBERT CO-GÉRANT / DAVIES GLENN ROBERT CO-GÉRANT / MORRISSEY NICHOLAS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	04/06/2026
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/06/2026
o Fenêtres de toit	04/06/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/06/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	04/06/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 14:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.